



VILLE
DE
PAULHAN
34230

Paulhan le 25 -11-2022

CONSEIL MUNICIPAL du 05 Décembre 2022
18 h 30 – salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

Compte rendu de la délégation de signature et des décisions de Monsieur le Maire
Information des mises à jour du plan communal de sauvegarde

- 1) Approbation du règlement « plan rénovation façades de la Communauté de Communes du Clermontais et adhésion au programme de co-financement des demandes sollicitées dans le linéaire de la commune »
- 2) Instauration du régime d'une déclaration préalable pour les ravalements de façades
- 3) Débat sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- 4) Opération foncière – Déclassement de la parcelle cadastrée AI 343
- 5) Opération foncière - Cession de l'immeuble AI 343
- 6) Cession de voirie parcelle AM 682
- 7) Adoption d'un bail locatif - appartement Sainte Claire
- 8) Autorisation de mandatement des dépenses investissement avant adoption du budget primitif 2023 - Commune
- 09) Budget participatif – Validation des projets retenus par les Paulhanais
- 10) Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires et à la mission de suivi et d'assistance du contrat d'assurance des risques statutaires
- 11) Décision modificative N° 3 -Commune
- 12) Demande de subvention - dotations de l'Etat 2023
- 13) Demande de subvention auprès d'Hérault Energies – Horloges astronomiques
- 14) Demande de subvention auprès de l'agence de l'eau pour les études de désimperméabilisation et de renaturation de sols imperméabilisés
- 15) Constitution de provision pour risques et charges
- 16) Renouvellement d'une convention d'utilisation temporaire de locaux communaux – Annexes bâtiment Mairie avec la Mission Locale Jeunes (MLJ)
- 17) Renouvellement d'une convention d'utilisation temporaire de locaux communaux – Salle Georges Brassens avec la Mission Locale Jeunes (MLJ)
- 18) Saison culturelle 2023– demande d'aide départementale
- 19) Bourg Centre - Adoption d'un avenant au contrat 2^{ème} génération 2022-2028
- 20) Adoption d'une convention d'avance de trésorerie avec l'association 1-2-3 Soleil
- 21) Approbation des modalités de répartition de la taxe d'aménagement
- 22) Adoption d'une convention de mise à disposition gratuite d'une partie des locaux du bâtiment Sainte Claire à la Mission Locale Jeunes du Cœur d'Hérault
- 23) Avis d'ouvertures dominicales du magasin Action pour l'année 2023
- 24) Renouvellement de l'adhésion à la Mission de délégué à la protection des données par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale



Le Maire : Claude VALERO